

Yvelines

AG départementale des ZEP
Jeudi 2 février 2006
Grève Nationale

Bulletin de la Section des Yvelines de la **Fédération Syndicale Unitaire** de l'enseignement, l'éducation, la recherche et la culture.
FSU 78 24 rue Jean Jaurès 78 190 TRAPPES Tel : 01 30 51 83 36 Fax : 01 30 51 28 66 Courriel : FSU.YVELINES@wanadoo.fr

N°47 – Janvier 2006

Sommaire

Page 1 : Edito

Page 2 : Après les événements dans les banlieues : urgence sociale !

Page 3 : ZEP en arrière toute ! AG le 2 février !

Page 4 : Résultats des élections professionnelles du 6 décembre

Page 5 : Appel de chercheurs : « Ecole : non au renoncement ! »

Page 6 : Jeudi 2 février tous en grève !

Dispensé de timbrage

FSU Yvelines
24 rue J. Jaurès
78190 Trappes

Déposé le
19 janvier 2006



édito

Les élections professionnelles viennent de confirmer par les progrès de la FSU, la force des propositions que nous portons ensemble face au gouvernement.

Chaque semaine les médias se font l'écho des nouvelles attaques : la loi Fillon s'applique (remplacements, socle commun...) ; la décentralisation des Tos se poursuit ; "l'apprentissage junior" remet en cause la scolarité obligatoire à 16 ans ; la "réforme de l'éducation prioritaire" fait en réalité éclater la carte des ZEP et accentue le tri social des jeunes ; la circulaire sur la lecture jette le trouble parmi les parents, ignore la réalité des pratiques des enseignants et va à l'encontre des véritables solutions pour lutter contre l'échec scolaire. Les réductions drastiques des postes mis aux concours de recrutement compromettent l'avenir aussi bien du service public d'éducation que des jeunes candidats qui se voient ainsi privés de la possibilité d'accéder à la fonction publique ; c'est dans ce contexte que le décret sur les remplacements et la proposition de développer la bivalence prennent tout leur sens. Au **total c'est à une véritable contre réforme** à laquelle nous sommes confrontés !

En même temps les annonces sur la réduction des déficits montrent des choix clairs et dangereux : réduction draconienne des dépenses publiques qui impliquent une accentuation des suppressions de postes et de nouvelles pertes de pouvoir d'achat !

Ensemble, le 2 février, nous devons nous opposer vigoureusement à ces attaques ! C'est la meilleure façon de souhaiter une bonne année 2006 au gouvernement pour le remercier de ses mauvais coups ! Pour s'opposer à tous ces renoncements, **l'engagement de chacun d'entre nous le 2 février comptera ! C'est notre force !**

Pierre MARSALEIX
Secrétaire Départemental

Après les violences dans les banlieues : URGENCE SOCIALE !

Pendant toute la période des violences dans les banlieues, on a très peu entendu parler dans les médias nationaux de problèmes dans le département des Yvelines. Et pourtant, affrontements avec les forces de l'ordre, incendies ou tentatives d'incendies d'écoles, de crèches, de gymnases, de services publics, voitures brûlées, jeunes déferés devant la justice, la situation est à cet égard bien comparable aux autres départements de la région parisienne. Département hétérogène et contrasté, département riche, les Yvelines auraient ils un sort réservé dans les médias ? Il semble certes plus « utile » de stigmatiser une certaine partie de la région parisienne, les médias savent depuis longtemps faire ce travail avec zèle. Mais entre Saint Germain en Laye et le Val Fourré à Mantes la Jolie, entre Versailles et Trappes, la même question de l'inégalité sociale se pose avec de plus en plus d'acuités, n'en déplaise aux tenants du libéralisme et partisans d'un service public affaibli qui dirigent notre département.

Le rapport de l'inspection générale de l'administration de l'Education Nationale sur l'évaluation de l'enseignement dans l'académie de Versailles, qui a été rendu public, apporte de ce point de vue des éclairages significatifs.

Notre département des Yvelines, département contrasté, est touché par une grande hétérogénéité, une difficulté sociale accrue, et une polarisation sociale croissante. Il est bien représentatif du descriptif fait par l'Inspection Générale :

« L'académie a en effet la particularité d'être composée de communes de banlieues très résidentielles, de Neuilly-sur-Seine à Saint-Germain et de Versailles à Sceaux, dont la puissance économique, sociale, voire politique, est capable de mobiliser beaucoup de ressources pour garantir aux enfants un parcours scolaire aussi bon et préservé que celui qu'ont connu leurs parents.

Mais elle est aussi composée de banlieues ouvrières : l'industrie y a été présente jusque dans les années 1970 ...

Dans certaines de ces communes, des quartiers et des couches de la population ont basculé, progressivement, vers une misère urbaine profonde, une absence totale de mixité sociale et une accumulation de problèmes de pauvreté et d'intégration (Corbeil-Essonnes, Grigny, Evry, Les Mureaux, Mantes la Jolie et Gonesse) ... »

Les Mureaux, Mantes la Jolie, pour les Yvelines, Grigny, Corbeil, Evry, Gonesse ... : toutes ces villes ont été dans la tourmente dans cette dernière période. Certains aujourd'hui semblent redécouvrir au travers des évènements des banlieues une carte de la difficulté sociale de l'ouest de la Région Parisienne.

Résultats d'un échec scolaire important, d'une difficulté accrue pour trouver un emploi, comment penser que ces facteurs ne sont pas un élément important de la difficulté que nous rencontrons dans ces banlieues. **Les dernières annonces sur les ZEP, mais aussi la préparation de la carte scolaire de la prochaine rentrée prouvent que le gouvernement n'a tiré aucune leçon de ces événements.**

Dans le rapport de l'inspection générale, il est précisé que le document de contractualisation de décembre 2001 reconnaît que l'académie est « globalement sous dotée (dans le premier et le second degré en terme de moyens comme de personnels titulaires ». Le rapport précise qu'avec les critères dont s'est doté le ministère « l'académie de Versailles est la seule académie du Nord de la Loire qui apparaît comme déficitaire » ! Situation qui touche le premier et le second degré. La situation des personnels non-enseignants, n'est pas meilleure. En 1999 les emplois ATOSS mettaient notre académie à la 26^{ème} place, « l'académie de Versailles a vu sa situation se dégrader puisqu'elle se place en 2004 au 28^{ème} rang des académies, c'est à dire à l'avant-dernière place ».

Cette situation qui a des conséquences directes sur l'efficacité du service public d'éducation et sur la lutte contre l'échec scolaire a été régulièrement dénoncée par les personnels. Aucune écoute des personnels et de leurs représentants, ignorance des avis émis par la FSU : la surdité persistante des élus de droite qui dirigent ce département, comme celle du gouvernement, malgré de cuisants revers électoraux au plan national, les discrédite encore plus. C'est bien cette logique de l'éducation négligée voire malmenée, de la précarité développée, du service public sabordé, de thèmes sécuritaires privilégiés pour flatter l'électorat d'extrême droite, du mépris affiché vis à vis de la rue (c'est pas elle qui gouverne nous avait-on dit !) qui accentue cette grande hétérogénéité, cette difficulté sociale accrue, et cette polarisation sociale croissante

Comment aussi ne pas s'inquiéter de la surdité de l'Inspection académique, du Recteur à l'égard de la demande des personnels, comment ne pas s'offusquer de leur incapacité à prendre en compte les propres études du Ministère. Depuis des années, certains quartiers de villes de notre département ont basculé dans cette misère urbaine profonde. Il est urgent maintenant d'y porter remède. Dans ce cadre, le rôle du service public de l'Education Nationale pour offrir des perspectives de formations et de réussite y est incontournable. **C'est à cette urgence sociale que nous sommes confrontés !**

ZEP : EN ARRIERE TOUTE !

Lorsque Sarkozy a proposé de « déposer le bilan des ZEP », De Robien a fait mine d'être offusqué (mail à tous les établissements Zep pour rassurer...).... Puis il a fait ses propositions, sans consulter personne, ni syndicats, ni associations. Et c'est bel et bien la disparition de la politique prioritaire qu'il a choisie.

Il y aurait dorénavant 164 collèges en France (+ 56 choisis par les Recteurs) classés EP1 et dénommés « ambition réussite ». Pour le département, cela en fait 5 : Clémenceau, Cézanne, Chénier, Pasteur à Mantes la Jolie, Jules Verne aux Mureaux. Aucune nouvelle pour les autres établissements Zep, y compris ceux qui avaient été classés Pep 4 (Chanteloup, Gagarine à Trappes, R. Rolland à Sartrouville, les autres collèges des Mureaux, ...), qui pourraient être soit classés dans une deuxième catégorie (EP2), avec maintien de leurs moyens actuels (et encore, les dernières déclarations du ministre, qui propose que tous les établissements soient dotés selon les mêmes critères, laissent présager le pire), soit classés en 3° catégorie (EP3), celle des établissements qui doivent sortir de ZEP en 3 ans maximum. Evidemment, cette 3° catégorie, qui sera précisée en CTP, devrait contenir tous les lycées-LP, et les REP Quant au premier degré, malgré les déclarations rassurantes des IA, il n'en a nullement été question : existera-t-il encore des écoles ZEP à l'avenir ?

La logique du gouvernement est claire : tout d'abord, faire des économies. Sans doute, puisque tout le monde s'accorde à reconnaître que les moyens spécifiques accordés aux ZEP sont très insuffisants, donc peu efficaces, le gouvernement préfère-t-il tout bonnement les supprimer.....Mais surtout, derrière cela, il y a l'idéologie du chacun pour soi et du mérite. Pour Bourdieu, en démocratie, la méritocratie tient lieu d'aristocratie avec toutes les dérives que cela suppose en terme d'acceptation des attentes sociales. Aidons les méritants (définis par qui ?) : donnons 2 à 3 bourses au mérite, attribuées selon des critères vagues et différents d'un établissement à l'autre, et cela suffira. La masse des élèves en difficulté n'aura qu'à suivre des enseignements dérogatoires au rabais et finir en apprentissage à 14 ans ! Est dans le même ordre d'idée, la proposition de repérer les quelques bons élèves de collèges ZEP pour les affecter ailleurs que dans leur lycée de secteur, condamné à ne scolariser, sans moyens spécifiques, que les élèves les plus fragiles....Le gouvernement choisit ainsi de laisser à l'abandon des zones entières du territoire, avec leurs habitants. Il passe, comme cela était déjà en germe dans la loi Fillon, d'une logique d'aide à un territoire à une autre logique, d'aide à quelques individus.

Quant aux collèges choisis « ambition réussite », qu'ils ne se réjouissent pas trop tôt : les moyens qui leurs seront alloués leur coûteront le prix fort ; certes, les 3000 assistants pédagogiques, sans faire oublier les suppressions massives de ces dernières années, seront un apport non négligeable. Mais, les 1000 profs « chevronnés » (pour 220 collèges) y seront affectés en surnombre sur un poste partagé entre école et collège, essentiellement pour la mise en place du « socle de connaissance » et du PPRE (Plan personnalisé de réussite éducative) ainsi que pour la formation des enseignants, voire leur encadrement. Cette mesure laisse présager de lourdes menaces pour le devenir des CLA, et même des Segpa. Enfin, elle sera financée par la réduction d'une demi-heure des horaires des 4° et 5° de tous les collèges.... Ces collèges vont devenir le terrain de toutes les dérèglementations : sur les programmes, sur les horaires, sur les conditions de travail des personnels, etc. Dans ce contexte, il y a à craindre que l'objectif d'accès aux différentes voies du lycée soient tout à fait secondaire pour les élèves de ces collèges.

Devant cette agression sans précédent, la riposte doit être au niveau. Des initiatives sont déjà annoncées au niveau national, notamment les ASSISES des ZEP.

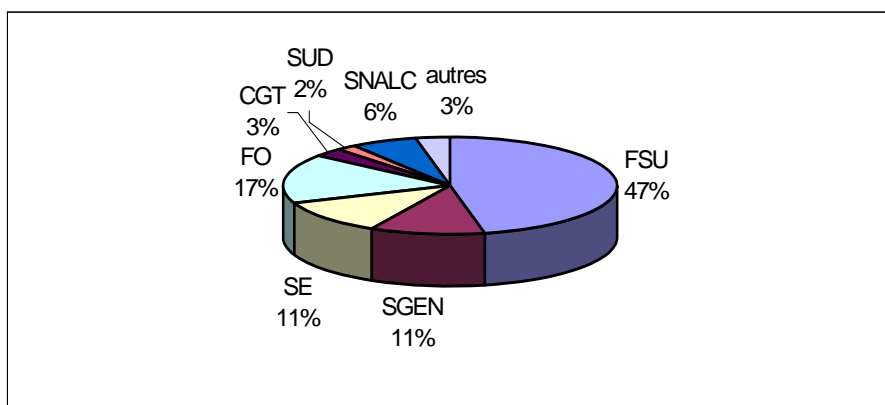
La politique d'abandon et de démantèlement du service public d'éducation, particulièrement sensible dans les zones difficiles sera aussi au cœur de la GREVE du 2 février

Au plan départemental, nous en profiterons pour réunir une
Assemblée générale des établissements ZEP le 2 février
au Centre de Loisirs avenue Edouard Fosse à Limay à 9h30 précises
en présence de Monique PARA-PONCE responsable de cette question à la FSU Nationale.

Nous y débattons ensemble des formes d'une action déterminée pour défendre un service public fort, au service des habitants des quartiers défavorisés et pour la réussite de tous les élèves.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : La FSU RENFORCEE !

Corps	Syndicats FSU	Exprimés	FSU		SGEN	SE	FO	CGT	SUD	SNALC	Autres
PE et instits	Snuipp	4 560	1 669	37%	559	897	1 435				
Certifiés	Snes	3361	1886	56%	311	157	198	74	144	424	167
Agrégés	Snes-Snep-Snesup	1092	556	51%	122	38	53	19	33	248	23
MI-SE	Snes	145	84	58%	9	15	14	13	10		
COP	Snes	92	60	65%	32						
CPE	Snes-Snuép	221	129	58%	22	47	10	13			
PEGC	Snes-Snuipp	103	50	49%		13	13				27
PLP	Snuép	633	73	12%	134	33	47	164	36		146
P EPS	Snep	499	473	95%	5	12	6	3			
CE EPS	Snep	19	19	100%			0				
	Total	10 725	4 999		1 194	1 212	1 776	286	223	672	363
		%		47%	11%	11%	17%	3%	2%	6%	3%



En progressant aussi bien dans le second que dans le premier degré, les syndicats de la FSU confortent la première place de la Fédération, loin devant toutes les autres organisations, dans les Yvelines comme au plan national. Les collègues montrent ainsi leur attachement pour le syndicalisme et les valeurs que nous préconisons.

Quelques éléments d'analyse et de réflexion :

La participation baisse, un peu dans le second degré, un peu plus nettement dans le premier degré : les conditions d'organisation du vote, essentiellement par correspondance, peuvent en partie l'expliquer pour les corps du 1^{er} degré, mais on peut aussi supposer que, comme pour les élections politiques, une partie de nos collègues « n'y croient plus ». Cependant, la participation reste forte, près de 55% des inscrits, en comparaison de la participation habituelle à ce type d'élections dans les autres secteurs professionnels. Il convient cependant de convaincre les collègues qui n'ont pas voté, et qui, cependant, n'hésiteront pas à faire appel à nous au besoin, de la nécessité de défendre les acquis du paritarisme. On peut aussi noter que, dans le second degré, la participation est souvent inversement proportionnelle à la taille des établissements. On vote mal dans les gros lycées, et on vote beaucoup plus dans les petits établissements, surtout quand le chef d'établissement a pris les choses au sérieux. Même si FO est largement distancé (17% contre 47%), il garde une certaine audience surtout dans le 1^{er} degré. C'est une caractéristique yvelinoise, les têtes de liste nationale du Snudi-FO étant en poste dans le département. Le SGEN continue de s'effriter, le SE ne progresse guère malgré ses efforts en direction des jeunes à l'IUFM, et SUD, qui à en lire la presse, devait « faire un tabac » chez les jeunes profs, atteint péniblement....2% !

Les nouvelles commissions vont entrer en fonction le 1^{er} mars. Les syndicats de la FSU ont eu le souci de rajeunir et de renouveler leurs élus. Ces nouveaux collègues, aidés de plus expérimentés, sauront sans aucun doute faire valoir dans toutes les instances les intérêts des personnels, dans la justice et l'équité. Leur action aura d'autant plus d'efficacité que vous serez nombreux à rejoindre l'organisation syndicale.

Voter FSU, c'est très bien, adhérer et agir, c'est encore mieux pour ensemble défendre le service public d'éducation !

Ecole : non au renoncement

La « crise des banlieues » qu'a connue notre pays durant le mois de novembre a été l'occasion, ou le prétexte, pour le gouvernement d'annoncer la fin de la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans, avec la possibilité d'aller en apprentissage sous contrat de travail dès 14 ou 15 ans, ainsi qu'une nouvelle réforme des zones d'éducation prioritaires (ZEP) qui renie toute ambition de transformation progressiste véritable de notre système éducatif. Certes, il est plus que jamais nécessaire de débattre des difficultés, des modalités et des conditions de la démocratisation de notre système éducatif et de l'accès aux savoirs, ainsi que d'opérer un bilan critique des politiques menées depuis trente ans. Mais ce qui nous est proposé aujourd'hui n'a rien à voir avec cela et relève au contraire du renoncement historique à cette ambition.

Une part de l'opinion publique et du monde enseignant est sans doute favorable à la possibilité pour des adolescents, en difficulté au collège, de quitter celui-ci dès 14 ans pour aller en apprentissage. Mais s'est-on demandé quels jeunes seront concernés en priorité par une telle mesure ? Les fils de ministres, d'avocats, de médecins ou d'enseignants montreront-ils la voie en ce domaine ? [...]

Chacun sait que l'apprentissage à 14 ans, ce sera l'orientation encore plus précoce vers des classes où l'on parquera, en attendant, ceux qui sont les premières victimes du fonctionnement élitiste et socialement inégalitaire de notre système éducatif, ceux qu'il faudrait, non pas chercher à séduire par des promesses illusoire, mais au contraire réconcilier avec l'étude, le travail et la culture scolaires.

Chacun sait que cette mesure est aux antipodes d'une véritable formation, générale et professionnelle, et qu'elle témoigne d'un mépris détestable pour les métiers dits « manuels » qu'elle réduit à de simples tâches d'exécution, ne nécessitant qu'une formation scolaire au rabais. [...]

Les mesures annoncées par le gouvernement concernant les ZEP participent ainsi, elles aussi, d'une détestable politique du renoncement. C'est tout d'abord l'annonce selon laquelle cette nouvelle « relance » des ZEP devra se faire à moyens constants, alors que tous les analystes de cette politique insistent sur la faiblesse des moyens qui lui ont été accordés. Annonce renforcée, quelques jours plus tard, au beau milieu des vacances scolaires, par celle d'une diminution de plus de 30 % des postes mis au concours en 2006. C'est ensuite la concentration quasi exclusive des mesures annoncées sur les collèges qui, d'une part, pourrait laisser croire qu'il n'y aurait pas de problème en amont, à l'école maternelle et élémentaire et, d'autre part, qu'il n'est pas nécessaire de s'attaquer aux processus de ségrégation sociale, urbaine et scolaire qui produisent la paupérisation et la précarisation croissantes d'une part de plus en plus grande de la population habitant ou fréquentant les quartiers et les établissements scolaires « de banlieue ». C'est encore la possibilité donnée aux meilleurs élèves de ZEP de s'inscrire dans l'établissement de leur choix qui affiche, en creux, le peu d'ambition que l'on a pour les établissements qui concentrent déjà aujourd'hui, et concentreront encore plus demain, les élèves les plus « défavorisés » et, en particulier, évidemment, les lycées de banlieue qui vont se trouver de plus en plus ghettoïsés, bloquant plus que jamais l'ascenseur social qu'on prétend faire redémarrer. [...]

Quand cette politique s'accompagne d'une multitude d'autres renoncements plus ponctuels mais tout aussi significatifs : abandon, en terminale, des travaux personnels encadrés qui permettraient la formation au travail de groupe et à la recherche documentaire exigeants, imposition aux professeurs d'école de la méthode syllabique au détriment d'un apprentissage progressif et critique de la lecture tout au long de la scolarité, présence dans les établissements de forces de police pour faire régner l'ordre alors qu'on refuse à ces mêmes établissements les moyens en conseillers principaux d'éducation et en cadres éducatifs, enseignement des « bienfaits » de la colonisation, réduction de l'éducation civique à l'apprentissage de la Marseillaise, etc., alors il n'est plus temps de s'inquiéter, il est urgent de chercher, par tous les moyens, à résister.

Premiers signataires :

Chantal **Amade-Escot**, Université Paul Sabatier Toulouse ; Jean-Pierre **Astolfi**, Université de Rouen ; Anne **Barrère**, Université Lille III ; Élisabeth **Bautier**, Université Paris VIII ; Stéphane **Bonnéry**, Université Paris VIII ; Marc **Bru**, Université Toulouse-le-Mirail ; Yves **Chevallard**, IUFM d'Aix-Marseille ; François **Dubet**, Université Bordeaux II ; Marie **Duru-Bellat**, Université de Bourgogne ; Sylvia **Faure**, Université Lyon II ; Jacques **Fijalkow**, Université Toulouse-le-Mirail ; Dominique **Glasman**, Université de Savoie ; Roland **Goigoux**, IUFM d'Auvergne ; Jean **Houssaye**, Université de Rouen ; Samuel **Johsua**, Université de Provence ; Bernard **Lahire**, ENS Lyon ; Alain **Legardez**, IUFM d'Aix-Marseille ; Claude **Lelièvre**, Université Paris V ; Gérard **Mauger**, CSU-CNRS ; Philippe **Meirieu**, Université Lyon II ; Mathias **Millet**, IUFM de Poitiers ; Jacques **Pain**, Université Paris X ; Patrick **Rayou**, IUFM de Créteil ; Jean-Yves **Rochex**, Université Paris VIII ; Françoise **Ropé**, Université d'Amiens ; Gérard **Sensevy**, IUFM de Bretagne ; Jean-Pierre **Terrail**, Université Versailles Saint-Quentin ; Daniel **Thin**, Université Lyon II

La politique gouvernementale en matière d'éducation, des mesures régressives de la loi Fillon à l'apprentissage à 14 ans, de la remise en cause des ZEP aux coupes claires dans les recrutements, du "socle commun" aux remises en cause réactionnaires des programmes comme sur la lecture, s'attaque aux missions du service public et va à rebours de ce qui est nécessaire pour une école de la réussite pour tous. Représentant une véritable contre réforme elle rencontre une opposition de plus en plus large de personnalités et d'organisations.

Dans ce cadre la FSU se félicite de l'appel de chercheurs sur l'éducation « Ecole : non au renoncement » et de la pluralité de signataires qu'il réunit déjà. Elle a décidé de le signer et de le relayer largement.

www.ecole-resister.net/

COMMUNIQUE COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE FSU – CGT – FO - CFDT – UNSA

Au lendemain de la réunion salariale avec M. Christian JACOB, les organisations syndicales font le constat que le compte n'y est pas : leurs exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de la refonte de la grille indiciaire n'ont pas eu l'écho gouvernemental attendu.

Les organisations syndicales récusent la globalisation que le ministre prétend faire entre les dossiers salarial, statutaire et social. Elles ont la volonté de négocier séparément les trois.

Le refus gouvernemental de répondre sur les salaires implique une mobilisation des personnels.

Les organisations syndicales décident de réagir ensemble pour les salaires et la refonte de la grille indiciaire, par une journée d'actions, le jeudi 2 février 2006, dans l'ensemble de la Fonction publique : grève, manifestations, ... (...)

Jeudi 2 Février TOUS en GREVE !

MANIFESTONS à PARIS

Place de la République 14h30

Appel des fédérations de l'Education

FSU, FAEN, FERC-CGT, SGEN-CFDT, UNSA-Education

Les Fédérations de l'Education s'inscrivent dans l'appel intersyndical Fonction Publique à une journée d'action avec grève et manifestations le 2 février.

Parce que la semaine d'action qu'elles avaient décidée en commun s'inscrit totalement dans la défense et la transformation d'un service public de qualité pour tous et partout, elles appellent donc les personnels de l'éducation et de la recherche à faire grève et manifester ce jour là

- ➔ pour les salaires et le pouvoir d'achat,
- ➔ pour l'emploi,
- ➔ contre les suppressions de postes,
- ➔ contre la précarité
- ➔ pour la défense du service public d'éducation.



Toutes les informations de la FSU Yvelines sur : <http://www.fsu-sd.org/78/>